

Comment accéder à un site ?

Quel que soit le navigateur choisi, la première chose à savoir faire est de pouvoir accéder à un site donné.

Pour ce faire, il faut :

1. connaître l'adresse du site (Exemples : orange.fr, sfr.fr, free.fr, bouygues.fr etc.)
2. savoir comment et où l'indiquer dans notre navigateur.

Adresse d'un site :

Une adresse est toujours de la forme : **http://www.nom du site.extension**. ? (sans aucun espace !)

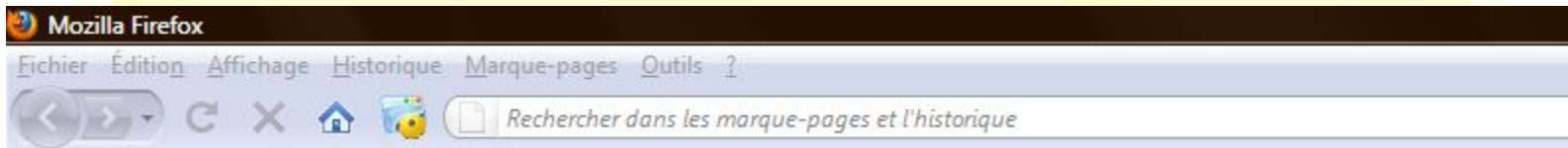
Par exemple dans l'adresse de ce site <http://www.ordi-senior.fr>, le nom du site est **ordi-senior**, **fr** est l'extension.

Les extensions sont là pour situer le contexte général du site : de type géographique comme **fr** pour France, **eu** pour Europe, **uk** pour Royaume-Uni, **es** pour Espagne etc. ou de type plus général comme **com** pour commun, **org** pour organisation, **info** pour information, **gouv** pour gouvernement etc. Ce n'est hélas pas une règle absolue !

Le nom est en général évocateur du contenu du site : impots.gouv évoque notre administration fiscale gouvernementale ! Un nom peut-être formé de plusieurs mots séparés par des points comme impots.gouv.

En règle générale, le début de l'adresse (http://www.) n'a pas à être saisi (tapé), le navigateur l'ajoute automatiquement. Dans ce début d'adresse, le mot **http** évoque le **protocole** (veut dire : affichage de site) et **www** évoque internet.

Indiquer une adresse à notre navigateur :



Par exemple, avec Firefox, l'adresse doit être tapée dans la zone 'Rechercher dans les marque-pages et l'historique', puis Entrée.

Internet Explorer - Windows Internet Explorer

Par exemple, avec Explorer, l'adresse doit être tapée dans cette zone, puis Entrée.

© <http://Ordi-Senior.fr> - 2010:2012

Toute reproduction est interdite sauf autorisation expresse du propriétaire du site.